



PV de l'Assemblée générale ordinaire ccCTA 2024

Date & lieu : jeudi 7 novembre à 10h00, en ligne WEBEX

Ordre du jour :

1. Bienvenue

2. Acceptation du PV de l'assemblée générale 2023

3. Rapports

- a. Rapport du président
- b. Rapport de la trésorière et rapport fiduciaire
- c. Rapport des vérificateurs des comptes
- d. Approbation des différents rapports

4. Nomination des vérificateurs de compte 2025-2027

5. Cours de formation

6. Montant des cotisations

Selon art.8, les cotisations et les droits d'entrée de l'association sont fixées chaque année lors de l'assemblée générale ordinaire. Proposition de maintien de la situation actuelle :

Membre individuel : Frs 40.-

Membre ordinaire : Frs 500.-

Membre sociétaire : Frs 700.-

7. Modification des statuts

Proposition de modification de statuts art. 12 :

« L'assemblée générale se prononce sur l'admission et l'exclusion des membres sur proposition du comité, nomme les vérificateurs des comptes et règle les affaires qui ne sont pas du ressort d'autres organes de l'association. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents à l'exclusion des membres rattachés. Les décisions ne peuvent porter que sur des sujets mis à l'ordre du jour. La proposition à laquelle tous les membres ont adhéré par écrit à la majorité des 2/3 équivaut à une décision de l'assemblée générale. »

8. Membres ccCTA

Admission d'un nouveau membre ordinaire : SAAV Fribourg

Nomination membre d'honneur : Prof. Jean-Luc Veuthey

9. Élection du comité 2025-2027

10. Divers

1. Bienvenue

Didier Ortelli souhaite la bienvenue aux membres présents à cette première version entièrement en ligne de l'Assemblée Générale.

Suite à une baisse de participation à l'AG, cette formule est proposée en espérant faciliter l'accès à l'AG à un plus grand nombre de personnes.

Aucun participant n'ayant de point à ajouter à l'ordre du jour, Didier Ortelli poursuit l'AG.

2. Acceptation du PV de l'assemblée générale 2023

Le PV de l'AG 2023 est accepté à l'unanimité, par un vote en ligne via l'outil de sondage « Slido ».

Merci à Véronique Hauser Haldi.

3. Rapports

a. Rapport du président

Didier Ortelli remercie tous les membres du comité ccCTA pour le travail collégial effectué tout au long de cette année.

Composition du Comité 2022 - 2024 :

Président : Dr Didier ORTELLI (Etat de Genève – Service de la consommation et des affaires vétérinaires)

Vice-président : Professeur Serge RUDAZ (Université de Genève – Sciences analytiques)

Vice-président : Dr Davy GUILLARME (Université de Genève – Sciences analytiques)

Trésorière : Dre Sandra RABELLO-VARGAS (Service de l'Écologie de l'Eau – LPEE)

Membre : Dre Lucie DUBUGNON (Institut de Chimie Clinique)

Membre : Professeur Aurélien THOMAS (Centre Universitaire Romand de Médecine Légale)

Membre : Dr Pierre Lescuyer (Service de Médecine de Laboratoire – HUG)

Personnes adjointes au comité :

Membre invité : Professeur Jean-Luc WOLFENDER (Université de Genève – Phytochimie et produits naturels bioactifs)

Membre invité : Dr Pascal MIEVILLE (EPFL – Institut des sciences et ingénierie chimiques)

Administratrice : Mme Véronique HAUSER HALDI

Les réunions du Comité ont eu lieu les 07.11.2023, 16.01.2024, 12.03.2024, 14.05.2024 et 28.09.2024, avec comme principales tâches :

- Formation : organisation des cours, reconnaissance FAMH et partenariat avec la SVAN (Association Suisse des Sciences Naturelles Appliquées)
- Gestion administrative et financière (DO, SRV et VHH) : gestion administrative (KDrive), suivi du budget et gestion des membres (ClubDesk)
- Subventions 2024 : 2 étudiants pour leur participation à des congrès (HTC-18 et ICS 2024)
- Prix et subventions PBA 2024 : 5'000.- réparti pour 3 bourses, 2 prix et un soutien à l'organisation
- Visibilité : site ccCTA et réseaux sociaux
- Congrès 2024 : SFTA à Dijon, PBA2024 à Genève et Journées Scientifiques ccCTA à Villars
- Distinction ccCTA : décernée au Prof. J.-L. Veuthey lors des JS 2024 à Villars (à l'origine de la création du ccCTA en 1996)

Membres ccCTA : le statut des membres du ccCTA a évolué ; la gestion est facilitée.

Le ccCTA compte actuellement : 7 membres honoraires, 18 membres ordinaires, 7 membres sociétaires, 50 membres individuels et 189 membres « rattachés ».

Bilan 2024 :

Serge Rudaz remercie tous les membres du comité pour le soutien du cccTA au congrès PBA, ; ce partenariat a contribué à la réussite de ce congrès.

Didier Ortelli se réjouit du bilan général de cette année très satisfaisant avec des comptes stables.

Merci à l'ensemble du Comité pour la répartition des tâches équilibrée.

Il n'y a pas de question, l'AG se poursuit avec le rapport de la trésorière.

b. Rapport de la trésorière et rapport fiduciaire

Comptes ccCTA 2023 présentés par Sandra Rabello-Vargas, trésorière.

- Administration
 - Dépenses : frais de fonctionnement et administratifs
 - Entrées : cotisations et dons
- Cours
 - Dépenses : salaires enseignants, location de salles et repas
 - Entrées : inscriptions
- Journées Scientifiques
 - Dépenses : hôtel et repas, salle de conférence, frais divers
 - Entrées : sponsoring, inscriptions
- Soutien
 - Dépenses : prix ccCTA, subventions et congrès

La comptabilité courante est gérée par VHH. Les justificatifs sont envoyés à la Fiduciaire Roubaty, puis pour les comptes d'exploitation aux vérificateurs AS et PM.

Cours ccCTA 2023 :

Le bilan des cours est en progression avec une entrée de CHF 47'583.-. Le résultat 2023 des cours présente néanmoins un déficit de CHF 6631.- s'expliquant par un décalage de facturation de fin d'année dont les entrées se retrouvent reportées en 2024. Le résultat final des cours se révèle donc positif.

Journées Scientifiques 2023 :

Les JS 2023 produisent un bénéfice de CHF 7'380 grâce aux inscriptions et au sponsoring. Le site de Villars est moins cher que les Diablerets car il n'y a pas de frais de location de la salle de conférence notamment.

DG précise que la partie restauration ayant été améliorée, les coûts des JS 2024 à Villars seront probablement plus élevés qu'en 2023.

PM concernant la rentabilité des cours :

1 cours à 3 participants a eu lieu en 2023, avec un léger déficit, qui a été équilibré avec le nombre de participants aux autres cours. Le comité souhaite qu'un maximum de cours puisse être confirmés, et maintient les cours avec un minimum de 3 participants.

Pour les encaissements des factures envoyées en fin d'année, SRV se renseignera auprès de M. Roubaty concernant les actifs transitoires.

La partie administrative nécessite d'importantes dépenses qui sont équilibrées grâce aux cotisations des membres toujours présents malgré l'augmentation du montant annuel des cotisations, ainsi qu'aux Journées Scientifiques.

En conclusion l'exercice 2023 se termine avec un bénéfice de CHF 7'800.-, à l'équilibre et l'actif, en augmentation, s'élève à CHF 60'890.-.

PM précise qu'une « cagnotte » pour les prix et subventions est à disposition.

Pour cela un sous-fonds dédié à différentes activités du ccCTA doit être voté lors de l'AG, idéalement lors d'une AG fixée en début d'année pour voter et attribuer ces différents fonds.

Ce point sera discuté lors de la prochaine séance du comité ccCTA.

La proposition d'attribution aux fonds prix et subventions pour 2023 d'un montant de CHF 1'300.- est accepté à l'unanimité.

DO se réjouit de ce résultat positif et rassurant, le ccCTA est en bonne santé !

c. Rapport des vérificateurs des comptes

SRV fait la lecture du rapport des vérificateurs, MM Alexander Scherl (excusé) et Pascal Miéville

PM informe les membres que les comptes sont corrects et signés.

Commentaire concernant le modèle de financement des cours : la situation est claire, pas de modification demandée, PM remercie SRV et VHH pour la gestion des comptes.

Approbation des différents rapports de la trésorière et des vérificateurs des comptes : les comptes pour l'année 2023 sont approuvés à l'unanimité par 15 voix.

DO remercie SRV et les vérificateurs de comptes AS et PM.

4. Nomination des vérificateurs de compte 2025-2027

Alexander Scherl accepte de continuer cette mission.

Pascal Miéville étant de retour au comité du ccCTA, il ne peut pas cumuler ces 2 rôles.

David Tonoli propose sa candidature, qui est acceptée.

5. Cours de formation

Davy Guillaume remercie VHH pour son travail.

Nouveau partenariat : Laura Cardinaux de la SVAN (Association Suisse des Sciences Naturelles Appliquées) a contacté le ccCTA. Cette association compte 200 membres et s'intéresse aux cours en français. Un tarif préférentiel de CHF 500.- / cours (réduction de CHF 100.- / cours) a été fixé pour les membres SVAN. Un bilan sera fait en fonction du nombre d'inscriptions des membres SVAN aux cours ccCTA. Ce partenariat a l'avantage de nous faire de la publicité.

Bilan des cours ccCTA 2024 : les inscriptions aux cours ont battu tous les records. Les cours ont remporté un grand succès avec 142 inscriptions (105 en 2023 et avant COVID : 123, 117 et 110 inscriptions en 2017, 2018 et 2019).

Sur les 22 cours proposés, 18 cours ont pu avoir lieu (> 3 participants) avec un nombre de participants satisfaisant.

Le cours GC2 donné par Denis Rousseil a très bien fonctionné avec 12 participants.

Le cours TD2 donné par Serge Rudaz a aussi eu du succès avec 11 participants.

Le cours LC2 sur 2 jours donné par Davy Guillaume et Vincent Desfontaine a été complet avec 12 participants et 3 inscriptions sur liste d'attente.

Le cours MS5 donné par Gaétan Glauser a également été complet avec 13 participants.

Cette année, nous n'avons pas eu de demande pour des cours sur mesure en entreprise.

Seul le cours ISO17025 a été donné aux apprentis du canton de Vaud (2ème et 3ème année; 6 et 7 participants) par Jean-Marc Roussel en mars/avril 2024.

DG a créé un nouveau fichier Excel pour la gestion des inscriptions aux cours permettant le calcul automatique du rendement des cours. Pour l'année 2024, le résultat s'élève à CHF 15'000.-

Nouveautés pour les cours 2025 :

Changement d'enseignant pour les cours GC1, GC2 et GC3 : Denis Rousseil (un énorme MERCI à lui pour son investissement dans les cours ccCTA) part à la retraite et sera remplacé par Daniel Grenno.

BIO1 a été complètement remanié par Jean-Louis Blouin et ses collègues des HUG afin de proposer une formule attractive. Pour rappel, ce cours n'a jamais pu être lancé depuis 3 ans.

David Tonoli et Jonatan Sidibé (HUG) remplaceront Gaétan Glauser pour le cours MS3 (LC-MS de base, ancien MS4).

Gaetan Glauser a créé un nouveau cours LC-MS (MS5) intitulé « Stage pratique pour l'analyse de petites molécules par LC-MS », complémentaire au cours MS4, qui sera donné avec minimum 4 participants et maximum 6 participants. Ce cours pratique, au montant ajusté de CHF 800.- pour les non-membres et 600.- pour les membres, aura lieu à Neuchâtel.

DG encourage les membres du ccCTA à faire de la publicité pour les cours, consulter le site du ccCTA et pour toute suggestion ou idée, contacter DG par email Davy.Guillaume@unige.ch
DO remercie DG !

6. Montant des cotisations

Selon art.8, les cotisations et les droits d'entrée de l'association sont fixées chaque année lors de l'assemblée générale ordinaire. Proposition de maintien de la situation actuelle :

Membre individuel : Frs 40.-

Membre ordinaire : Frs 500.-

Membre sociétaire : Frs 700.-

Les montants des cotisations doivent être votés lors de l'AG.

L'augmentation décidée en 2023, il est nécessaire de voter pour maintenir les montants des cotisations.

Les montants des cotisations sont acceptés à l'unanimité par vote en ligne à la question n°3 via le sondage « Slido ».

7. Modification des statuts

Proposition de modification de statuts art. 12 :

« L'assemblée générale se prononce sur l'admission et l'exclusion des membres sur proposition du comité, nomme les vérificateurs des comptes et règle les affaires qui ne sont pas du ressort d'autres organes de l'association. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents à l'exclusion des membres rattachés. Les décisions ne peuvent porter que sur des sujets mis à l'ordre du jour. La proposition à laquelle tous les membres ont adhéré par écrit à la majorité des 2/3 équivaut à une décision de l'assemblée générale. »

Cette modification des statuts concerne le mode de vote lors de l'AG, et plus particulièrement pour les « membres rattachés ». Par souci de cohérence il serait nécessaire de modifier l'art. 12 en AG.

AT souligne qu'un maximum de membres présents lors de l'AG est souhaitable, toutes catégories de membres confondues, avec si possible au moins un représentant de chaque membre ordinaire.

Le point 7 « Modification des statuts » devant être rediscuté en comité, il est retiré de l'Ordre du jour, question n° 4 du sondage « Slido ».

8. Membres ccCTA

- Admission d'un nouveau membre ordinaire : SAAV Fribourg
Cette demande d'adhésion du SAAV Fribourg, soumise par M. Fabien Monnard, est acceptée, lors de l'AG en conformité avec les statuts, à l'unanimité via le sondage en ligne, question n° 5.
- Nomination membre d'honneur : Prof. Jean-Luc Veuthey
Suite à son départ à la retraite, le comité propose que le Prof. J.-L. Veuthey devienne « Membre d'honneur » du ccCTA.
Le ccCTA compte actuellement 7 membres d'honneur, exonérés de cotisation :

Jean-Luc Dubugnon, Marc Fathi, Denis Hochstrasser, Michel Pelletier, Claude Rohrbasser, Christian Staub et Alain Tchapla

La proposition de cette nomination est acceptée à l'unanimité via le sondage en ligne, question n° 6.
DO informera J.-L. Veuthey de cette nouvelle.

9. Élection du comité 2025-2027

Le comité 2022-2024 arrive en fin de mandat est constitué ainsi :

Président Dr Didier ORTELLI
Vice-président Professeur Serge RUDAZ
Vice-président Dr Davy GUILLARME
Trésorière Dre Sandra RABELLO-VARGAS
Membre Dre Lucie DUBUGNON
Membre Professeur Aurélien THOMAS
Membre Dr Pierre Lescuyer

Personnes adjointes au comité :
Membre invité Professeur Jean-Luc WOLFENDER
Membre invité Dr Pascal MIEVILLE
Administratrice Mme Véronique HAUSER HALDI

Quelques nouveautés pour le prochain comité 2025-2027 :

Jean-Luc Wolfender, membre invité, ayant trop de charges professionnelles se retire.

Le comité accueille 2 nouveaux membres invités :

Eva Choong (CHUV)
Jonathan Maurer (FARMA-UNIGE)

La répartition des rôles a été discutée en séance de comité, voici la proposition du prochain comité pour la période 2025 – 2027 :

Président Dr Davy GUILLARME
Vice-président Dr Pascal MIEVILLE
Trésorière Dre Sandra RABELLO-VARGAS

Membre Dr Didier ORTELLI
Membre Professeur Serge RUDAZ
Membre Professeur Aurélien THOMAS
Membre Dr Pierre LESCUYER

Personnes adjointes au comité :
Membre invité Dre Lucie DUBUGNON
Membre invité Dre Eva CHOONG
Membre invité Dr Jonathan MAURER
Administratrice Mme Véronique HAUSER HALDI

JM aura le rôle de représentant des jeunes étudiants, avec pour mission notamment la création d'un réseau via les réseaux sociaux ou l'organisation d'évènements spécifiques et développer l'avenir de l'association.

Sans remarque ni question, la nouvelle constitution du comité est soumise au vote via le sondage en ligne, question n° 7 : la proposition est validée par l'ensemble membres présents, avec une abstention.

Didier Ortelli remercie le comité et les membres du ccCTA pour leur confiance, et cède le poste de Président à Davy Guillaume en précisant qu'un tournus des rôles est saint afin de maintenir l'association dynamique. DO reste responsable informatique au sein du comité.

Avec le rôle de Président, DG aura moins de temps pour les cours ccCTA, Pierre Lescuyer et Aurélien Thomas deviennent donc responsables des formations ccCTA.

DO : le comité ccCTA se réjouit d'accueillir 2 nouveaux membres : Eva Choong et Jonathan Maurer lors de la prochaine séance de comité.

EC remercie le comité pour son accueil et se réjouit également de collaborer et partager avec l'ensemble des membres du comité.

JM remercie le comité pour la création du poste « jeunes chercheurs, étudiants ».

10. Divers

Au nom du comité, Serge Rudaz remercie Didier Ortelli pour toute son aide et son implication dans l'association, mais également pour sa personnalité.

DO revient sur le format en ligne de l'Assemblée Générale.

17 membres ont été présents à cette séance, ce qui représente une légère augmentation de participation. Ce format reste néanmoins à développer et appuyer pour son aspect interactif (sondage) et pratique pour des personnes éloignées ; il faudra faire de la publicité en espérant attirer plus de participants.

Pascal Miéville suggère de fixer une date de l'AG plus tôt dans l'année.

Ce format en ligne est maintenu pour les prochaines éditions, à envisager dès 2025 ou 2026, avec une date en mars, afin d'avoir le temps de clôturer les comptes. Cette question sera discutée en comité.

Comme il n'y a pas de question ou remarque, DO remercie l'ensemble des personnes présentes et clôt l'AG à 11h30.